

COURS DE NATATION PRIVÉ – FORMATION 3P POLITIQUE D'ANNULATION

Annulation d'une séance pour des raisons médicales

- En cas de maladie, blessures ou mortalité, la séance peut être reportée sans frais ou remboursée sur présentation d'un billet médical ou autre preuve justificative.

Annulation d'une séance pour des raisons non médicales

- Dans les cinq jours précédents la séance, en cas d'annulation, la séance ne peut pas être déplacé et est non remboursable.
- Frais de 35\$ pour déplacer une séance au moins six jours avant celle-ci.

En cas d'annulation du contrat de service, un frais de 10% des séances restantes sera retenu pour un maximum de 50 \$.

Annulation pour conditions météorologiques

Nous serons forcés d'annuler les cours, dans les situations suivantes :

- Orage électrique;
- Vents violents ou pluie forte;
- Température extérieure de 17 degrés Celsius et moins.

*Nous ferons notre possible pour vous en aviser à l'avance.

En cas d'annulation, pour conditions météorologiques, votre séance sera reportée ou annulée et remboursée.

Notez bien qu'aucun remboursement ou report ne sera possible si vous interrompez la durée de la séance. Lors de la confirmation, vous acceptez l'horaire proposé, ce qui inclut la durée des séances.

Si le moniteur annule la séance après avoir constaté une mauvaise qualité de l'eau et/ou un milieu de baignade non-sécuritaire, celle-ci n'est pas remboursable, ni déplaçable. Vous êtes donc responsable de **contrôler la qualité de l'eau du lieu que vous utilisez pour les séances.**

Dernière mise à jour : 26-jan.-1